



CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution : Générale

PNUE/CMS/ScC18/Doc.2.2
24 juin 2014

Français
Original : Anglais

18^{ème} RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Bonn, Allemagne, 1-3 juillet 2014

Point 2.2 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ PROVISOIRE ET CALENDRIER DE LA RÉUNION (au 24 juin 2014)

(Préparé par le Secrétariat PNUE/CMS)

L'ordre du jour annoté provisoire doit être lu conjointement avec l'ordre du jour provisoire et les documents (PNUE/CMS/ScS18/Doc.2.1/Rev.1).

18^{ème} réunion du Conseil Scientifique de la CMS

Bonn, Allemagne, 1-3 juillet 2014

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ PROVISOIRE ET CALENDRIER DE LA RÉUNION (au 24 juin 2014)

Mardi 1^{er} juillet 2014

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|----------|---|------------------------------------|--|
| 8h-9h | Inscription des participants | | |
| 9h-10h30 | Séance plénière | | |
| | 1. Ouverture de la réunion Le Président ouvrira la réunion, suivi par une allocution de bienvenue du Secrétaire exécutif. | | |
| | 2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la réunion La réunion sera invitée à examiner l'ordre du jour annoté provisoire (y compris le calendrier) et à faire toute proposition d'amendement avant leur adoption. Les Conseillers scientifiques et les observateurs seront invités à y ajouter des points supplémentaires, le cas échéant, à examiner au cours de la réunion. | ScC18/Doc.2.1 S2C18/Doc.2.2 | Adoption de l'ordre du jour provisoire et du calendrier de la réunion, ou de toute version révisée de ceux-ci, tel que convenu par la réunion. |
| | 3. Plan stratégique 3.1 <u>Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023</u> Le président du groupe de travail sur le Plan stratégique (SPWG) ou le Secrétariat présentera le document. Les observations déjà reçues par les membres du Conseil scientifique (ScC) avant la réunion auront été | ScC18/Doc.3.1 ScC18/Doc.3.1/Add | Les observations reçues par le Conseil seront prises en considération dans la préparation du projet final du Plan stratégique qui sera remis à la COP11. |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|------------------|---|--|---|
| | <p>compilées. Les participants à la réunion auront la possibilité de faire des observations supplémentaires concernant le projet, tout particulièrement en ce qui concerne les aspects relatifs à la science qui le sous-tend.</p> <p>3.2 <u>Indicateurs du Plan stratégique</u></p> <p>Le consultant qui a rédigé le document le présentera. Les observations déjà reçues par les membres du ScC avant la réunion auront été compilées. Les participants à la réunion auront l'occasion de faire des observations supplémentaires. La possibilité d'examiner certaines questions dans le cadre des groupes de travail taxonomiques sera évaluée.</p> | <p>ScC18/Inf.3.2 ScC18/Inf.3.2/Add</p> | <p>Une contribution du Conseil scientifique est recherchée pour vérifier la pertinence des indicateurs proposés, en ce qui concerne leur faisabilité et leur adéquation pour sous-tendre les buts et les objectifs du Plan stratégique, ainsi que leur cohérence/compatibilité avec les processus existants relatifs aux indicateurs.</p> |
| 10h30-11h | Pause café/thé | | |
| 11h-12h30 | Séance plénière | | |
| | <p>4.3 <u>Analyse globale des lacunes</u></p> <p>Le Secrétariat présentera le document ScC18/Doc.4.3. La réunion sera invitée à prendre note des progrès accomplis et à formuler un avis sur le développement de cette activité, y compris la création éventuelle d'un groupe de travail pour fournir une contribution et des orientations.</p> | <p>ScC18/Doc.4.3</p> | <p>Avis sur le type de contribution qui pourrait être apporté par le Conseil scientifique pour l'élaboration plus poussée de l'analyse, et la faisabilité d'une poursuite de l'activité en l'absence de ressources financières la supportant. Décision concernant la mise en place d'un groupe de pilotage.</p> |
| | <p>5.1 <u>Initiative pour les mammifères d'Asie centrale</u></p> <p>Le Secrétariat présentera les documents portant sur ce point de l'ordre du jour, y compris un rapport d'activité sur la mise en œuvre des actions concertées et en coopération, le concept de <i>l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale (CAMI)</i>, un projet de résolution, une évaluation des lacunes et des besoins en matière de conservation des</p> | <p>ScC18/Doc.5.1 ScC18/Doc.5.1.1 ScC18/Inf.5.1.1 ScC18/Doc.5.1.3</p> | <p>Approbation du projet de résolution et du projet de Plan d'action pour le mouflon d'Asie, pour transmission à la COP11.</p> |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|------------------|--|--|---|
| | <p>mammifères migrateurs en Asie centrale, éléments d'un projet de programme de travail pour la conservation des migrations des grands mammifères en Asie centrale, et un projet de Plan d'action international mono-espèce pour la conservation du mouflon d'Asie. La réunion sera invitée à prendre note des progrès accomplis et à formuler des observations générales, le cas échéant. Un examen plus approfondi, notamment une révision du projet de résolution et du projet de plan d'action pour le mouflon d'Asie, est prévu pendant la réunion du groupe de travail taxonomique sur les mammifères terrestres.</p> | | |
| | <p>6.1 <u>Actions concertées et en coopération</u></p> <p>Le Secrétariat présentera le document ScC18/Doc.6.1, y compris un projet de résolution. Le consultant qui a rédigé le rapport figurant dans le document ScC18/Doc.6.1.1 le présentera. La réunion sera invitée à prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de la Résolution 10.23, à examiner le projet de rapport contenu dans le document ScC18/Doc.6.1.1, et à formuler des observations et des orientations en vue de son élaboration plus poussée et de sa finalisation, afin de le transmettre à la COP11, pour examen. La réunion sera invitée également à examiner le projet de résolution sur les actions concertées et en coopération, et à fournir des orientations au Secrétariat sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans l'Annexe 3 à la Résolution 10.23 qui n'ont pas encore été mises en œuvre ou ont été en partie mises en œuvre.</p> <p>Il est prévu que d'autres mesures seront prises au titre de cet ordre du jour dans le cadre des réunions des groupes de travail taxonomiques.</p> | <p>ScC18/Doc.6.1 ScC18/Doc.6.1.1</p> | <p>Orientations au Secrétariat et au consultant, en vue de l'élaboration plus poussée et de la finalisation du rapport contenu dans le document ScC18/Doc.6.1.1, et sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans l'Annexe 3 à la Résolution 10.23 qui n'ont pas encore été mises en œuvre ou ont été en partie mises en œuvre.</p> <p>Projet de résolution (y compris la contribution des groupes de travail taxonomiques) approuvé pour transmission à la COP11.</p> |
| 12h30-15h | Déjeuner | | |
| 15h-16h30 | Séance plénière | | |
| 15h-16h30 | 7.1 <u>Critères d'inscription des espèces à l'Annexe I et à l'Annexe II</u> | | |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|------------------|---|--|--|
| | M. Barry Baker, Conseiller nommé par la COP sur les prises accessoires, présentera le document ScC18/Doc.7.1. La réunion sera invitée à examiner l'analyse et à formuler des observations et des orientations en vue de son élaboration plus poussée et de sa finalisation, afin de la transmettre à la COP11, pour examen. | ScC18/Doc.7.1 | Orientations en vue de l'élaboration plus poussée et de la finalisation de l'analyse figurant dans le document ScC18/Doc.7.1. |
| | <p>8. État de conservation des espèces inscrites aux annexes de la CMS</p> <p>Le Secrétariat présentera ce point de l'ordre du jour. La réunion sera invitée à envisager des mesures en vue d'établir un rapport périodique pour la COP, sur l'état de conservation des espèces inscrites aux annexes de la CMS.</p> | | Accord sur des mesures à prendre en vue d'établir un rapport périodique pour la COP, sur l'état de conservation des espèces inscrites aux annexes de la CMS. |
| | <p>9.1 <u>Taxonomie et nomenclature des espèces d'oiseaux</u></p> <p>Le Secrétariat et M. Leon Bennun, Conseiller nommé par la COP sur les oiseaux, présentera les documents sur ce point de l'ordre du jour. La réunion sera invitée à formuler des observations générales éventuelles. Il est prévu d'effectuer un examen approfondi de ce point, en particulier des options envisagées dans le document ScC18/Doc.9.1.1 concernant une nomenclature normalisée pour les oiseaux (autres que les albatros et les pétrels) inscrits aux annexes de la CMS, dans le cadre de la réunion du groupe de travail taxonomique sur les oiseaux.</p> | ScC18/Doc. 9.1 ScC18/Doc.9.1.1 | Avis sur les options envisagées dans le document ScC18/Doc.9.1.1 concernant une nomenclature normalisée pour les oiseaux (autres que les albatros et les pétrels) inscrits aux annexes de la CMS, et approbation, le cas échéant, du projet de résolution, pour transmission à la COP11. |
| 16h30-17h | Pause café/thé | | |
| 17h-18h30 | Séance plénière | | |
| | <p>10.3 <u>Réseaux écologiques</u></p> <p>Le Secrétariat rendra compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Résolution 10.3 et présentera un projet de résolution sur l'avancement des réseaux écologiques pour répondre aux besoins des espèces migratrices. La réunion sera invitée à prendre note des progrès accomplis.</p> | ScC18/Doc.10.3/Rev.1 ScC18/Inf.10.3.1 ScC18/Inf.10.3.3 ScC18/Inf.10.3.4 | Orientations en vue de l'élaboration plus poussée et de la finalisation, le cas échéant, du projet d'analyse stratégique. Conseil, le cas échéant, pour faire avancer l'analyse sur les aires marines d'importance écologique ou |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|---|---|---|
| | <p>Le consultant qui a rédigé le rapport figurant dans le document ScC18/Doc.10.3.1 le présentera. La réunion sera invitée à examiner le projet d'analyse stratégique, et à donner des orientations en vue de son élaboration plus poussée et de sa finalisation, le cas échéant.</p> <p>Le représentant de l'Initiative sur la diversité biologique des océans du monde (GOBI) présentera les résultats préliminaires d'une analyse sur les aires marines d'importance écologique ou biologique (AIEB) et les espèces marines migratrices. La réunion sera invitée à prendre note des résultats préliminaires de l'analyse, et à donner des orientations méthodologiques et d'autres orientations, selon qu'il convient, pour faire avancer cette étude.</p> | <p>ScC18/Doc.10.3.1</p> <p>ScC18/Inf.10.3.2</p> | <p>biologique (AIEB) et les espèces marines migratrices. Approbation du projet de résolution, pour transmission à la COP11.</p> |
| | <p>10.4 <u>Déchets marins</u></p> <p>Le Secrétariat présentera les principales recommandations des trois analyses sur les déchets marins, et un projet de résolution sur les déchets marins.</p> <p>La réunion sera invitée à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner le projet de résolution et à l'approuver, aux fins de transmission par le Conseil scientifique à la COP11; • Prendre note des principales conclusions des analyses et décider s'il convient de les transmettre à la COP11. | <p>ScC18/Doc.10.4</p> <p>ScC18/Inf.10.4.1</p> <p>ScC18/Inf.10.4.2</p> <p>ScC18/Inf.10.4.3</p> | <p>Projet de résolution examiné et recommandé pour transmission à la COP11.</p> <p>Décision concernant la transmission des analyses à la COP11.</p> |
| | <p>10.5 <u>Orientations pour l'élaboration de lignes directrices nationales sur l'observation de la faune sauvage depuis un bateau</u></p> <p>Le Secrétariat présentera ce point de l'ordre du jour. La réunion sera invitée à formuler des observations générales éventuelles sur le projet de résolution relatif au tourisme d'observation durable de la faune sauvage depuis un bateau. Un examen plus approfondi du projet de résolution est prévu dans le cadre des réunions des groupes de travail taxonomiques sur les mammifères marins, les oiseaux, les poissons et les tortues.</p> | <p>ScC18/Doc.10.5</p> | <p>Approbation du projet de résolution, pour transmission à la COP11.</p> |
| | <p>10.11 <u>Espèces exotiques envahissantes et espèces migratrices</u></p> <p>Le Secrétariat présentera ce point de l'ordre du jour, y compris une analyse</p> | <p>ScC18/Doc.10.11</p> | <p>Approbation du rapport d'analyse et du projet</p> |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|--|--|---|
| | de l'impact des espèces exotiques envahissantes sur les espèces visées par la CMS et un projet de résolution sur d'autres activités de la CMS relatives aux espèces exotiques envahissantes. La réunion sera invitée à : approuver le rapport d'analyse, pour transmission à la COP11; examiner le projet de résolution et l'approuver, pour transmission à la COP11; envisager la mise en place d'un groupe de travail intersessions sur les espèces exotiques envahissantes dans le cadre du Conseil scientifique. | ScC18/Doc.10.11.1 ScC18/Inf.10.11.1 | de résolution, pour transmission à la COP11. Décision concernant la mise en place éventuelle d'un groupe de travail intersessions sur les espèces exotiques envahissantes. |

Mercredi 2 juillet 2014

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-----------|--|------------------------------------|---|
| 9h-10h | Séance plénière | | |
| | 7.2 Propositions d'amendement des annexes à la CMS Le Secrétariat présentera de façon générale ce point de l'ordre du jour. Les propositions individuelles d'amendement des annexes à la CMS transmises à la COP11 seront examinées par les groupes de travail taxonomiques compétents. | ScC18/Doc.7.2 | Éclaircissements apportés sur le processus d'examen des propositions d'amendement des annexes à la CMS. |
| | 10.1 Changement climatique Le Secrétariat et Prof. Colin Galbraith, Conseiller nommé par la COP sur le changement climatique, rendra compte des progrès accomplis dans le cadre de l'élaboration d'un programme de travail sur le changement climatique et les espèces migratrices. Un projet de résolution sera présenté également. La réunion sera invitée à formuler des observations générales éventuelles sur le projet de résolution et le programme de travail. Un examen plus approfondi du projet de résolution et du programme de travail est prévu dans le cadre de la réunion du groupe de travail sur le changement climatique. | ScC18/Doc.10.1 ScC18/Inf.10.1.1 | Projet de résolution et programme de travail approuvés, pour transmission à la COP11. |
| | Organisation des groupes de travail Le Secrétariat donnera des orientations sur l'ordre du jour et la logistique des réunions des groupes de travail taxonomiques et thématiques. | ScC18/Doc.2.2 | |
| 10h-10h30 | Pause café/thé | | |
| 10h30-13h | Groupes de travail taxonomiques | | |
| | Groupe de travail sur les mammifères marins | | |
| | 3.2 Indicateurs du Plan stratégique | | |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|---|---|---|
| | Le groupe de travail sera prié d'examiner des indicateurs éventuels pour les mammifères marins, qui seront reliés au Plan stratégique pour les espèces migratrices. | ScC18/Inf.3.2 | L'examen de ce point en plénière pendant la première journée déterminera s'il sera examiné également par des groupes de travail taxonomiques. |
| | <p>6.1 <u>Actions concertées et en coopération</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examine la mise en œuvre des actions concertées et en coopération concernant les mammifères marins durant la période 2012-2014, et établisse des synthèses, pour examen à la COP11; • Identifie, pour chaque espèce de mammifère aquatique désignée pour des actions concertées ou en coopération, un membre du Conseil ou un autre expert comme correspondant de l'espèce visée, qui sera chargé de remettre un rapport écrit concis à chaque réunion du Conseil, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions en faveur des espèces ou groupes taxonomiques concernés; • Examine quelles espèces, parmi celles qui ont été désignées pour des actions concertées ou en coopération durant la période triennale 2012-2014 (annexes 1 et 2 à la Résolution 10.23), devraient être conservées sur la liste des espèces bénéficiant d'actions concertées et en coopération pour la période 2015-2017, compte tenu des recommandations i) et ii) au Conseil scientifique figurant dans l'Annexe 3 à la Résolution 10.23; • Examine s'il convient de recommander des nouvelles espèces pour des actions concertées ou en coopération durant la période 2015-2017. | ScC18/Doc.6.1 ScC18/Inf.6.1.1 ScC18/Inf.6.1.2 | <p>Examen et synthèse des progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions concertées et en coopération concernant les mammifères marins durant la période 2012-2014, et identification d'un conseiller ou un autre expert comme correspondant pour chaque espèce.</p> <p>Contribution apportée sur les mammifères marins de la liste des espèces à désigner pour des actions concertées ou en coopération durant la période 2015-2017 (annexes 1 et 2 au projet de résolution).</p> |
| | <p>7.2 <u>Propositions d'amendement des annexes à la CMS</u></p> <p>En ce qui concerne les propositions d'amendement des annexes à la CMS concernant les mammifères marins, il est prévu que le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examine les propositions d'amendement des annexes; • Formule un avis à la COP11 concernant l'approbation ou le rejet de ces propositions; • Formule un avis aux Parties sur le bien-fondé scientifique des propositions, en vue de leur examen à la COP11, le cas échéant. | ScC18/Doc.7.2.1 ScC18/Doc.7.2.11 | Recommandations à la COP11 et aux Parties sur les propositions pertinentes. |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|---|------------------------------------|---|
| | <p>10.5 <u>Orientations pour l'élaboration de lignes directrices nationales sur l'observation de la faune sauvage depuis un bateau</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail examine le projet de résolution sur le tourisme d'observation durable de la faune sauvage depuis un bateau et suggère des révisions éventuelles, le cas échéant.</p> | ScC18/Doc.10.5 | Contribution au projet de résolution sur le tourisme d'observation durable de la faune sauvage depuis un bateau, notamment en ce qui concerne les mammifères marins. |
| | <p>10.14 <u>Conséquences de la culture des cétacés pour leur conservation</u></p> <p>Les résultats de l'atelier du Conseil scientifique sur les conséquences de la culture des cétacés pour leur conservation seront présentés au groupe de travail. Il est prévu que le groupe de travail donne son avis au Conseil scientifique en ce qui concerne l'approbation des recommandations de cet atelier et, sur la base de ces recommandations, sur le point de savoir si un projet de résolution devrait être élaboré par le Conseil scientifique, pour transmission à la COP11.</p> | ScC18/Doc.10.14 ScC18/Inf.10.14 | Avis du Conseil scientifique sur l'élaboration éventuelle d'un projet de résolution sur les conséquences de la culture des cétacés pour leur conservation, aux fins de transmission à la COP11. |
| | <p>14. <u>Élection du Président et du Vice-Président du Conseil scientifique pour la période 2015-2017 et nominations des Conseillers désignés pour les mammifères marins et les oiseaux</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail examine les candidatures reçues par le Secrétariat au poste de Conseiller nommé par la COP sur les mammifères marins, et formule des recommandations qui seront transmises à la COP11, à l'appui de sa décision concernant la nomination.</p> | ScC18/Inf.14 | Recommandations à la COP11 concernant les candidatures reçues. |
| | <p>16. <u>Autres questions</u></p> <p>Toute autre question qui intéresse le groupe de travail, et qui n'est pas abordée dans d'autres points de l'ordre du jour, peut être soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.</p> | | |
| | Groupe de travail sur les oiseaux | | |
| | 3.2 <u>Indicateurs du Plan stratégique</u> | | |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|---|---|---|
| | Le groupe de travail sera prié d'examiner des indicateurs éventuels pour les oiseaux, qui seront reliés au Plan stratégique pour les espèces migratrices. | ScC18/Inf.3.2 | L'examen de ce point en plénière pendant la première journée déterminera s'il sera examiné également par les groupes de travail taxonomiques. |
| | <p>6.1 <u>Actions concertées et en coopération</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examine la mise en œuvre des actions concertées et en coopération concernant les oiseaux durant la période 2012-2014, et établit des synthèses, pour examen à la COP11; • Identifie, pour chaque espèce d'oiseau désignée pour des actions concertées ou en coopération, un membre du Conseil ou un autre expert comme correspondant de l'espèce visée, qui sera chargé de remettre un rapport écrit concis à chaque réunion du Conseil, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions en faveur des espèces ou groupes taxonomiques concernés; • Examine quelles espèces, parmi celles qui ont été désignées pour des actions concertées ou en coopération durant la période triennale 2012-2014 (annexes 1 et 2 à la Résolution 10.23), devraient être conservées sur la liste des espèces bénéficiant d'actions concertées et en coopération pour la période 2015-2017, compte tenu des recommandations i) et ii) au Conseil scientifique figurant dans l'Annexe 3 à la Résolution 10.23; • Examine s'il convient de recommander des nouvelles espèces pour des actions concertées ou en coopération durant la période 2015-2017. | ScC18/Doc.6.1 | <p>Examen et synthèse des progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions concertées et en coopération concernant les oiseaux durant la période 2012-2014, et identification d'un conseiller ou un autre expert comme correspondant pour chaque espèce.</p> <p>Contribution apportée sur les oiseaux de la liste des espèces à désigner pour des actions concertées ou en coopération durant la période 2015-2017 (annexes 1 et 2 au projet de résolution).</p> |
| | <p>7.2 <u>Propositions d'amendement des annexes à la CMS</u></p> <p>En ce qui concerne les propositions d'amendement des annexes à la CMS concernant les oiseaux, il est prévu que le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examine les propositions d'amendement des annexes; • Formule un avis à la COP11 concernant l'approbation ou le rejet des propositions; • Formule un avis aux Parties sur le bien-fondé scientifique des propositions, en vue de leur examen à la COP11, le cas échéant. | <p>ScC18/Doc.7.2.4 ScC18/Doc.7.2.5 ScC18/Doc.7.2.6 ScC18/Doc.7.2.7 ScC18/Doc.7.2.13</p> | Recommandations à la COP11 et aux Parties, sur les propositions pertinentes. |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|---|---|--|
| | <p>9.1 <u>Nomenclature normalisée des espèces inscrites aux annexes de la CMS</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail examine les documents concernant ce point de l'ordre du jour et, en particulier, les options envisagées dans le document ScC18/Doc.9.1.1 concernant une nomenclature normalisée pour les oiseaux (autres que les albatros et les pétrels) inscrits aux annexes de la CMS.</p> | <p>ScC18/Doc. 9.1 ScC18/Doc.9.1.1 ScC18/Inf.9.1</p> | <p>Recommandations à la COP11 sur une nomenclature normalisée pour les oiseaux (autres que les albatros et les pétrels).</p> |
| | <p>10.5 <u>Orientations pour l'élaboration de lignes directrices nationales sur l'observation de la faune sauvage depuis un bateau</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail examine le projet de résolution sur le tourisme d'observation durable de la faune sauvage depuis un bateau et suggère des révisions éventuelles, le cas échéant.</p> | <p>ScC18/Doc.10.5</p> | <p>Contribution au projet de résolution sur le tourisme d'observation durable de la faune sauvage depuis un bateau, notamment en ce qui concerne les oiseaux.</p> |
| | <p>10.7 <u>Conservation des oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie</u></p> <p>Le groupe de travail examinera les progrès accomplis dans l'élaboration d'un Plan d'action pour la conservation des oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie et de leurs habitats.</p> <p>Il est prévu notamment que le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examine le projet de Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie, et formule des recommandations, en ce qui concerne sa transmission à la COP11; • Examine le projet de résolution sur le plan d'action et formule des recommandations, en ce qui concerne sa transmission à la COP11; • Formule un avis sur les questions scientifiques et techniques liées à la conservation des oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie, et recommande des travaux de recherche prioritaires visant à combler les lacunes subsistantes. | <p>ScC18/Doc.10.7 ScC18/Doc.10.7.1</p> | <p>Projet de plan d'action et projet de résolution sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie examinés et recommandés pour transmission à la COP11.</p> <p>Avis et recommandation sur les questions scientifiques et techniques et sur les travaux de recherche prioritaires.</p> |
| | <p>10.8 <u>Plan d'action mondial pour le Faucon sacré (SakerGAP)</u></p> <p>Le groupe de travail examinera les progrès accomplis dans la mise en œuvre</p> | <p>ScC18/Doc.10.8</p> | <p>Le projet de résolution sur le Plan d'action</p> |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|--|---|---|
| | <p>de la Résolution 10.28 sur le Faucon sacre <i>Falco cherrug</i>.</p> <p>Il est prévu notamment que le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examine le projet de résolution sur le Plan d'action mondial pour le Faucon sacre; • Envisage de recommander à la COP11 que le Faucon sacre continue de faire partie du processus d'action concertée de la CMS, afin de pouvoir commencer la mise en œuvre initiale du SakerGAP d'une durée de 10 ans. | <p>ScC18/Inf.10.8</p> | <p>mondial pour le Faucon sacre est examiné et recommandé pour transmission à la COP11.</p> <p>Recommandation sur le fait de garder le Faucon sacre dans le processus d'action concertée de la CMS.</p> |
| | <p>10.9 <u>Empoisonnement des oiseaux</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail examine les documents établis par le groupe de travail du Conseil scientifique sur la réduction du risque d'empoisonnement des oiseaux migrateurs, y compris un projet de résolution et des lignes directrices, et formule des recommandations concernant leur transmission à la COP11.</p> | <p>ScC18/Doc.10.9 ScC18/Doc.10.9.1 ScC18/Doc.10.9.2 ScC18/Inf.10.9.1 ScC18/Inf.10.9.2</p> | <p>Le projet de résolution et les lignes directrices sont examinés et recommandés pour transmission à la COP11.</p> |
| | <p>10.10 <u>Programme de travail sur les voies de migration</u></p> <p>Le président du groupe de travail sur les voies de migration rendra compte des résultats de la réunion du groupe de travail qui s'est tenue le 30 juin 2014.</p> <p>Il est prévu que le groupe de travail examine le projet de résolution et le programme de travail sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration, ainsi que le cadre sur les voies de migration des Amériques</p> | <p>ScC18/Doc.10.10</p> | <p>Le projet de résolution et le programme de travail sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration, ainsi que le cadre sur les voies de migration des Amériques, sont examinés et recommandés pour transmission à la COP11.</p> |
| | <p>10.12 <u>Capture illégale et braconnage des oiseaux migrateurs</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examine le projet de résolution sur la prévention de l'abattage, de la capture et du commerce illicites des oiseaux migrateurs et formule des recommandations concernant sa transmission à la COP11; • Donne des orientations sur les questions scientifiques et techniques liées à l'abattage, la capture et le commerce illicites des oiseaux migrateurs, et recommande des travaux de recherche prioritaires pour combler les lacunes dans les connaissances actuelles. | <p>ScC18/Doc.10.12 ScC18/Inf.10.12</p> | <p>Projet de résolution examiné et recommandé pour transmission à la COP11.</p> <p>Avis et recommandation sur les questions scientifiques et techniques et sur les travaux de recherche prioritaires.</p> |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|---|----------------------|---|
| | <p>14. <u>Élection du Président et du Vice-président du Conseil scientifique pour la période 2015-2017 et nominations des Conseillers désignés pour les mammifères marins et les oiseaux</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail examine les candidatures reçues par le Secrétariat au poste de Conseiller nommé par la COP sur les oiseaux, et formule des recommandations qui seront transmises à la COP11, à l'appui de sa décision concernant la nomination.</p> | ScC18/Inf.14 | Recommandations à la COP11 concernant les candidatures reçues. |
| | <p>16. <u>Autres questions</u></p> <p>Toute autre question qui intéresse le groupe de travail, et qui n'est pas abordée dans d'autres points de l'ordre du jour, peut être soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.</p> | | |
| | Groupe de travail sur les poissons | | |
| | <p>3.2 <u>Indicateurs du Plan stratégique</u></p> <p>Le groupe de travail sera prié d'examiner des indicateurs éventuels pour les poissons, qui seront reliés au Plan stratégique pour les espèces migratrices.</p> | ScC18/Inf.3.2 | L'examen de ce point en plénière pendant la première journée déterminera s'il sera examiné également par les groupes de travail taxonomiques. |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|---|---|---|
| | <p>6.1 <u>Actions concertées et en coopération</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examine la mise en œuvre des actions concertées et en coopération concernant les poissons durant la période 2012-2014, et établit des synthèses, pour examen à la COP11; • Identifie, pour chaque espèce de poisson désignée pour des actions concertées ou en coopération, un membre du Conseil ou un autre expert comme correspondant de l'espèce visée, qui sera chargé de remettre un rapport écrit concis à chaque réunion du Conseil, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions en faveur des espèces ou groupes taxonomiques concernés; • Examine quelles espèces, parmi celles qui ont été désignées pour des actions concertées ou en coopération durant la période triennale 2012-2014 (annexes 1 et 2 à la Résolution 10.23), devraient être conservées sur la liste des espèces bénéficiant d'actions concertées et en coopération pour la période 2015-2017, compte tenu des recommandations i) et ii) au Conseil scientifique figurant dans l'Annexe 3 à la Résolution 10.23; • Examine s'il convient de recommander des nouvelles espèces pour des actions concertées ou en coopération durant la période 2015-2017. | <p>ScC18/Doc.6.1</p> | <p>Examen et synthèse des progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions concertées et en coopération concernant les poissons durant la période 2012-2014, et identification d'un conseiller ou un autre expert comme correspondant pour chaque espèce.</p> <p>Contribution apportée sur les poissons de la liste des espèces à désigner pour des actions concertées ou en coopération durant la période 2015-2017 (annexes 1 et 2 au projet de résolution).</p> |
| | <p>7.2 <u>Propositions d'amendement des annexes à la CMS</u></p> <p>En ce qui concerne les propositions d'amendement des annexes à la CMS concernant les poissons, il est prévu que le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examine les propositions d'amendement des annexes; • Formule un avis à la COP11 concernant l'approbation ou le rejet des propositions; • Formule un avis aux Parties sur le bien-fondé scientifique des propositions, en vue de leur examen à la COP11, le cas échéant. | <p>ScC18/Doc.7.2.8 ScC18/Doc.7.2.9 ScC18/Doc.7.2.10 ScC18/Doc.7.2.14 ScC18/Doc.7.2.15 ScC18/Doc.7.2.16 ScC18/Doc.7.2.17 ScC18/Doc.7.2.18</p> | <p>Recommandations à la COP11 et aux Parties sur les propositions pertinentes.</p> |
| | <p>10.5 <u>Orientations pour l'élaboration de lignes directrices nationales sur l'observation de la faune sauvage depuis un bateau</u></p> | | <p>Contribution au projet de résolution sur le tourisme d'observation durable de la faune</p> |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|--|--|------------------------------------|---|
| | Il est prévu que le groupe de travail examine le projet de résolution sur le tourisme d'observation durable de la faune sauvage depuis un bateau et suggère des révisions éventuelles, le cas échéant. | ScC18/Doc.10.5 | sauvage depuis un bateau, notamment en ce qui concerne les poissons. |
| | <p>10.6 <u>Conservation des requins migrateurs et raies</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail examine le projet de résolution sur la conservation des requins migrateurs et formule des recommandations concernant sa transmission à la COP11.</p> <p>Le groupe de travail examinera également un rapport sur l'élaboration d'une méthode d'évaluation rapide de la gestion des risques pour les espèces de poissons, en l'appliquant aux requins, et formulera des observations, le cas échéant.</p> | ScC18/Doc.10.6 ScC18/Inf.10.6.1 | <p>Projet de résolution examiné et recommandé pour transmission à la COP11.</p> <p>Observations éventuelles sur la méthode d'évaluation rapide de la gestion des risques pour les espèces de poissons.</p> |
| | <p>16. <u>Autres questions</u></p> <p>Toute autre question qui intéresse le groupe de travail, et qui n'est pas abordée dans d'autres points de l'ordre du jour, peut être soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.</p> | | |
| Groupe de travail sur les tortues marines | | | |
| | <p>3.2 <u>Indicateurs du Plan stratégique</u></p> <p>Le groupe de travail sera prié d'examiner des indicateurs éventuels pour les tortues marines, qui seront reliés au Plan stratégique pour les espèces migratrices.</p> | ScC18/Inf.3.2 | L'examen de ce point en plénière pendant la première journée déterminera s'il sera examiné également par les groupes de travail taxonomiques. |
| | <p>6.1 <u>Actions concertées et en coopération</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examine la mise en œuvre des actions concertées et des actions en coopération concernant les tortues marines durant la période 2012-2014, et établisse des synthèses, pour examen à la COP11; • Identifie, pour chaque espèce de tortue désignée pour des actions | ScC18/Doc.6.1 | Examen et synthèse des progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions concertées et en coopération concernant les tortues marines durant la période 2012-2014, et identification d'un conseiller ou un |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|---|----------------------|---|
| | <p>concertées ou en coopération, un membre du Conseil ou un autre expert comme correspondant de l'espèce visée, qui sera chargé de remettre un rapport écrit concis à chaque réunion du Conseil, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions en faveur des espèces ou groupes taxonomiques concernés;</p> <ul style="list-style-type: none"> Examine quelles espèces, parmi celles qui ont été désignées pour des actions concertées ou en coopération durant la période triennale 2012-2014 (annexes 1 et 2 à la Résolution 10.23), devraient être conservées sur la liste des espèces bénéficiant d'actions concertées et en coopération pour la période 2015-2017, compte tenu des recommandations i) et ii) au Conseil scientifique figurant dans l'Annexe 3 à la Résolution 10.23; Examine s'il convient de recommander des nouvelles espèces pour des actions concertées ou en coopération durant la période 2015-2017. | | <p>autre expert comme correspondant pour chaque espèce.</p> <p>Contribution apportée sur les tortues marines de la liste des espèces à désigner pour des actions concertées ou en coopération durant la période 2015-2017 (annexes 1 et 2 au projet de résolution).</p> |
| | <p>10.5 <u>Orientations pour l'élaboration de lignes directrices nationales sur l'observation de la faune sauvage depuis un bateau</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail examine le projet de résolution sur le tourisme d'observation durable de la faune sauvage depuis un bateau et suggère des révisions éventuelles, le cas échéant.</p> | ScC18/Doc.10.5 | Contribution au projet de résolution sur le tourisme d'observation durable de la faune sauvage depuis un bateau, notamment en ce qui concerne les tortues. |
| | <p>10.13 <u>Plan d'action mono-espèce pour la tortue couanne (<i>Caretta caretta</i>)</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail examine le projet de Plan d'action mono-espèce pour la conservation de la tortue couanne dans la région du Pacifique Sud, et formule des recommandations concernant sa transmission à la COP11.</p> | ScC18/Doc.10.13 | Projet de plan d'action examiné et recommandé pour transmission à la COP11. |
| | <p>16. <u>Autres questions</u></p> <p>Toute autre question qui intéresse le groupe de travail, et qui n'est pas abordée dans d'autres points de l'ordre du jour, peut être soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.</p> | | |
| | Groupe de travail sur les mammifères terrestres | | |
| | 3.2 <u>Indicateurs du Plan stratégique</u> | | |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|--|--|--|
| | Le groupe de travail sera prié d'examiner des indicateurs éventuels pour les mammifères terrestres, qui seront reliés au Plan stratégique pour les espèces migratrices. | ScC18/Inf.3.2 | L'examen de ce point en plénière pendant la première journée déterminera s'il sera examiné également par les groupes de travail taxonomiques. |
| | 5.1 <u>Initiative pour les mammifères d'Asie centrale</u> Il est prévu que le groupe de travail : <ul style="list-style-type: none"> • Examine le projet de résolution sur l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale et le projet de Plan d'action pour le mouflon argali, et formule des recommandations concernant leur transmission à la COP11; • Donne des orientations sur le concept de l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale. | ScC18/Doc.5.1 ScC18/Doc.5.1.1 ScC18/Inf.5.1.1 ScC18/Doc.5.1.3 | Projet de résolution et projet de plan d'action examinés et recommandés pour transmission à la COP11. |
| | 6.1 <u>Actions concertées et en coopération</u> Il est prévu que le groupe de travail : <ul style="list-style-type: none"> • Examine la mise en œuvre des actions concertées et en coopération concernant les mammifères terrestres durant la période 2012-2014, et établit des synthèses, pour examen à la COP11; • Identifie, pour chaque espèce de mammifère terrestre désignée pour des actions concertées ou en coopération, un membre du Conseil ou un autre expert comme correspondant de l'espèce visée, qui sera chargé de remettre un rapport écrit concis à chaque réunion du Conseil, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions en faveur des espèces ou groupes taxonomiques concernés; • Examine quelles espèces, parmi celles qui ont été désignées pour des actions concertées ou en coopération durant la période triennale 2012-2014 (annexes 1 et 2 à la Résolution 10.23), devraient être conservées sur la liste des espèces bénéficiant d'actions concertées et en coopération pour la période 2015-2017, compte tenu des recommandations i) et ii) au Conseil scientifique figurant dans l'Annexe 3 à la Résolution 10.23; • Examine s'il convient de recommander des nouvelles espèces pour des actions concertées ou en coopération durant la période 2015-2017. | ScC18/Doc.6.1 | Examen et synthèse des progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions concertées et en coopération concernant les mammifères terrestres durant la période 2012-2014, et identification d'un conseiller ou un autre expert comme correspondant pour chaque espèce. Contribution apportée sur les mammifères terrestres de la liste des espèces à désigner pour des actions concertées ou en coopération durant la période 2015-2017 (annexes 1 et 2 au projet de résolution). |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|------------------|---|---|---|
| | <p>7.2 <u>Propositions d'amendement des annexes à la CMS</u></p> <p>En ce qui concerne les propositions d'amendement des annexes à la CMS concernant les mammifères terrestres, il est prévu que le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examine les propositions d'amendement des annexes; • Formule un avis à la COP11 concernant l'approbation ou le rejet des propositions; • Formule un avis aux Parties sur le bien-fondé scientifique des propositions, en vue de leur examen à la COP11, le cas échéant. | <p>ScC18/Doc.7.2.2 ScC18/Doc.7.2.3 ScC18/Doc.7.2.12</p> | <p>Recommandations à la COP11 et aux Parties concernant les propositions pertinentes.</p> |
| | <p>13. <u>Progrès accomplis sur d'autres questions nécessitant l'avis du Conseil scientifique</u></p> <p>Toute autre question qui intéresse le groupe de travail, et qui n'est pas abordée dans d'autres points de l'ordre du jour, peut être soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.</p> | | |
| 13h-14h | Déjeuner | | |
| 14h-16h30 | Groupes de travail taxonomiques (suite) | | |
| 16h30-17h | Pause café/thé | | |
| 17h-18h30 | Groupes de travail thématiques | | |
| | Groupe de travail sur le changement climatique | | |
| | <p>10.1 <u>Changement climatique</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail examine le projet de résolution et le programme de travail sur changement climatique, et formule des recommandations concernant leur transmission à la COP11.</p> | <p>ScC18/Doc.10.1 ScC18/Inf.10.1.1</p> | <p>Projet de résolution et projet de programme de travail examinés et recommandés pour transmission à la COP11.</p> |
| | <p>16. <u>Autres questions</u></p> <p>Toute autre question qui intéresse le groupe de travail, et qui n'est pas abordée dans d'autres points de l'ordre du jour, peut être soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.</p> | | |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|---|--|---|
| | Groupe de travail sur les prises accessoires | | |
| | <p>10.15 <u>Prises accessoires</u></p> <p>Il est prévu que le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reçoive le rapport du Conseiller nommé par la COP sur les prises accessoires, sur ses activités et observations, le cas échéant; • Examine un rapport d'évaluation sur les prises accessoires dans le cadre de la pêche au filet maillant; • Examine les résultats d'un atelier de réflexion technique visant à recenser des nouvelles mesures opérationnelles ou techniques propres à réduire les risques présentés par la pêche au filet maillant et au chalut pour les oiseaux marins; • Examine les éléments du programme de travail du groupe de travail pour la période 2015-2017. | <p>ScC18/Inf.10.15.1 ScC18/Inf.10.15.2</p> | <p>Rapport sur les activités concernant les prises accessoires.</p> <p>Considérations relatives aux répercussions du rapport d'évaluation et de l'atelier de réflexion technique.</p> <p>Eléments du programme de travail du groupe de travail pour la période 2015-2017.</p> |
| | <p>16. <u>Autres questions</u></p> <p>Toute autre question qui intéresse le groupe de travail, et qui n'est pas abordée dans d'autres points de l'ordre du jour, peut être soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.</p> | | |

Jeudi 3 juillet 2014

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|------------------|---|---|---|
| 09h-10h30 | Séance plénière | | |
| | <p>4.4 <u>Restructuration du Conseil scientifique et révision de son mode de fonctionnement</u></p> <p>Le Secrétariat présentera le document ScC18/Doc.4.4. Le Conseil scientifique sera invité à formuler des observations, le cas échéant.</p> <p>Le Président du Conseil scientifique présentera le document ScC18/Doc.4.4.1. Le Conseil scientifique sera invité à formuler des observations, le cas échéant.</p> | <p>ScC18/Doc.4.4</p> <p>ScC18/Doc.4.4.1</p> | <p>Observations concernant le document sur des options pour une nouvelle structure du Conseil scientifique.</p> <p>Observations en vue de la mise en place de groupes de travail axés sur des sujets, confirmation des sujets pour lesquels des groupes de travail devraient être créés, définition du statut de membre et élaboration d'un mandat.</p> |
| 10h30-11h | Pause café/thé | | |
| 11h-12h30 | Séance plénière | | |
| | <p>10.2 <u>Déploiement des technologies liées aux énergies renouvelables et espèces migratrices</u></p> <p>Le Secrétariat rendra compte de l'état d'avancement d'une initiative conjointe entre les Secrétariats de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) et de l'Accord sur les oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie (AEWA), au nom de toute la famille CMS, de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), et de Birdlife International, sur le déploiement des technologies liées aux énergies renouvelables et les espèces migratrices, et un projet de résolution à ce sujet.</p> <p>Le consultant chargé de cette étude présentera les principaux résultats d'un rapport d'analyse sur les interactions entre le déploiement des</p> | <p>ScC18/Doc.10.2</p> <p>ScC18/Doc.10.2.2</p> <p>ScC18/Inf.10.2.1</p> | <p>Projet de résolution examiné et recommandé pour transmission à la COP11.</p> <p>Orientations en vue de l'élaboration plus poussée et de la finalisation du document sur des lignes directrices.</p> |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|------------------|--|----------------------|--|
| | <p>technologies d'énergie renouvelable et les espèces migratrices, et un projet de rapport sur des lignes directrices pour réduire à un minimum les interactions négatives.</p> <p>La réunion sera invitée à : prendre note des progrès accomplis dans la réalisation de cette initiative; examiner le projet de document sur des lignes directrices et fournir des orientations en vue de son élaboration plus poussée et de sa finalisation; examiner le projet de résolution.</p> | | |
| | <p>4.1 <u>Synergies avec l'IPBES</u></p> <p>Le Secrétariat et le Président du Conseil scientifique feront rapport sur les développements concernant la participation de la CMS, et du Conseil scientifique en particulier, au processus de l'IPBES. Le Conseil scientifique aura la possibilité de formuler des observations concernant ce rapport.</p> | ScC18/Doc.4.1 | Il est prévu que le Conseil scientifique prenne note du rapport et formule des observations, le cas échéant. |
| | <p>11. Synergies et partenariats</p> <p>Au titre de ce point, les rapports et les perspectives concernant les synergies et les partenariats qui intéressent le Conseil scientifique peuvent être exprimés.</p> | | |
| | <p>12. Outils d'information en ligne</p> <p>Le Secrétariat présentera un certain nombre d'outils d'information en ligne de la CMS, en mettant l'accent sur les éléments qui intéressent le plus les travaux du Conseil scientifique. La réunion sera invitée à prendre note de ces outils et à formuler des observations, le cas échéant.</p> | | Les participants sont informés au sujet des outils d'information en ligne. |
| 12h30-15h | Déjeuner | | |
| 15h-16h30 | Séance plénière | | |
| | <p><u>Rapports des groupes de travail</u></p> <p>Les présidents des groupes de travail taxonomiques et thématiques, et de</p> | | Les rapports des groupes de travail, tel |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|------------------|---|----------------------|---|
| | tout groupe de travail spécial éventuel créé pendant la réunion, présenteront les rapports et les principaux résultats de leurs réunions respectives et, en particulier, mettront en avant les résultats des débats sur les résolutions pertinentes et indiqueront si celles-ci peuvent être transmises à la COP. La réunion examinera et approuvera les recommandations des groupes de travail, selon qu'il convient. | | que convenu par la réunion, figureront dans l'annexe au rapport de la réunion. |
| 16h30-17h | Pause café/thé | | |
| 17h-18h30 | Séance plénière | | |
| | Rapports des groupes de travail (suite). | | |
| | <p>14. Élection du Président et du Vice-président du Conseil scientifique pour la période 2015-2017 et nominations des Conseillers désignés pour les mammifères marins et les oiseaux</p> <p>Conformément au règlement intérieur du Conseil scientifique, les membres du Conseil éliront parmi les Conseillers nommés par les Parties un Président et un Vice-président.</p> <p>La réunion prendra une décision concernant la transmission à la COP11 des recommandations des groupes de travail taxonomiques sur les mammifères marins et les oiseaux concernant les candidats aux postes de Conseillers nommés par la COP.</p> | ScC18/Inf.14.1 | <p>Le Président et le Vice-président sont élus.</p> <p>Recommandations à la COP11 concernant les candidatures reçues.</p> |
| | <p>15. Date et lieu de la 19^{ème} réunion du Conseil scientifique (ScC19)</p> <p>Des options pour la tenue de la 19^{ème} réunion du Conseil scientifique seront examinées.</p> | | Différentes options examinées. |
| | <p>16. Autres questions</p> <p>Les Conseillers scientifiques et les observateurs auront la possibilité de soulever d'autres questions non couvertes ailleurs dans l'ordre du jour.</p> | | |

| Heure | Point de l'ordre du jour | Documents pertinents | Observations/Résultats escomptés |
|-------|--|----------------------|----------------------------------|
| | <p>17. Clôture de la réunion</p> <p>Le Secrétaire exécutif et le Président feront un discours de clôture. Le Président prononcera la clôture de la réunion à 18h30 au plus tard, le jeudi 3 juillet 2014.</p> | | |